Prenez votre place.

Études de premier cycle

Demande d’admission
Instructions et formulaire

UQÀM

Ce document contient des informations qui pourront vous être très utiles après avoir déposé votre demande d'admission. Veuillez le conserver tant que vous n'aurez pas reçu les décisions relatives à chacun des programmes postulés.

Aucune demande d'admission transmise par télécopieur ou courriel ne sera considérée.

Votre demande d'admission doit être transmise au plus tard à la date limite d'admission du programme le cachet de la poste faisant foi. Pour connaître les dates limites, consultez www.etudier.uqam.ca/dates.

Il est dans l'intérêt de la personne qui présente une demande d'admission de **fournir tous les documents** (relevé(s) de notes, diplôme(s) et attestation(s) d'expérience) lors du dépôt de la demande d'admission. Les candidats qui peuvent se prévaloir de plus d'une base d'admissibilité sont considérés selon la base favorisant le plus leur admission au programme choisi. Aussi, même si vous avez déjà un dossier à l'UQAM, il est important de nous fournir des documents récents afin de maintenir votre dossier à jour. Le Registrariat – Admission ne peut tenir compte des documents reçus après la prise de décision relative à la demande d'admission si le programme est contingenté.

Tous les documents fournis lors d'une demande d'admission demeurent la propriété de l'UQAM et ne sont pas rendus aux candidats. Une traduction française ou anglaise certifiée par le consulat, l'ambassade du pays d'origine ou l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) doit accompagner tous les documents que vous devez fournir, s'ils sont rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais.

La fiche d'identification personnelle doit être jointe à chaque envoi sous pli séparé. Elle est disponible à l'adresse suivante : www.etudier.uqam.ca/admission-formulaires.

BOURSES D'ENTRÉE DE L'UQAM

La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'entrée aux étudiants en dernière année d'études collégiales qui sont admis et inscrits pour la première fois au trimestre d'automne dans un programme de baccalauréat à temps complet (minimum de 12 crédits par trimestre). D'une valeur de 2 000 $, ces bourses d'une durée d'une année sont octroyées en fonction de l'excellence du relevé de notes au collégial (cote de rendement au collégial de 34 et plus). Il n'y a aucun formulaire à remplir; tout candidat qui soumet sa demande d'admission à un programme de baccalauréat à temps complet avant la date limite d'admission, qui répond aux exigences et demeure inscrit à temps complet pour l'année scolaire obtient automatiquement la bourse.

FRAIS D'ADMISSION

Les frais d'admission sont disponibles en ligne et sont modifiés annuellement au 1er janvier.

www.etudier.uqam.ca/frais-admission

ADMISSION EN LIGNE

L'admission en ligne est disponible pour tous les candidats qui déposent une demande d'admission dans un programme régulier au 1er, 2e et 3e cycle.

www.etudier.uqam.ca/admission-en-ligne

PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

COUPON À REMPLIR ET À JOINDRE À VOTRE DEMANDE D'ADMISSION

Nom de famille du candidat

Date de naissance (Jour / Mois / Année)

Prénom usuel du candidat

Sexe ☐ Féminin ☐ Masculin

Courriel du candidat

☐ VISA ☐ MASTERCARD ☐ AMERICAN EXPRESS Montant versé : . 00

Pour connaître le montant : www.etudier.uqam.ca/frais-admission

Numéro de la carte de crédit

Date d'expiration (Mois / Année)

Code de vérification (CVV ou CID)

Signature du titulaire de la carte

Nom et prénom du titulaire de la carte

À l'usage de l'UQAM

Vous devez remplir le formulaire de demande d'admission si :

- vous désirez être admis à un programme de premier cycle comme étudiant régulier (à temps complet ou à temps partiel);
- vous êtes étudiant régulier dans un programme de l'UQAM et désirez en entreprendre un autre, au même titre, parce que vous abandonnez ce programme ou terminez celui que vous complétez actuellement (il ne doit vous rester que neuf crédits à obtenir avant le début du premier trimestre d'inscription au nouveau programme);
- vous êtes actuellement étudiant libre à l'UQAM et désirez faire une demande d'admission comme étudiant régulier. Vous devez dans ce cas fournir de nouveau tous les documents requis aux fins d'étude de votre dossier;
- vous avez déjà étudié dans un programme de l'UQAM auquel vous ne vous êtes pas inscrit durant les quatre derniers trimestres;
- vous avez déjà été exclu d'un programme de l'UQAM pour non-respect des conditions d'admission et désirez être réadmis à ce même programme ou à un autre programme;
- vous avez déjà été exclu d'un programme de l'UQAM pour non-respect de toute autre condition et désirez être réadmis à ce même programme (après un délai de cinq ans) ou à un autre programme.

Vous ne devez pas remplir ce formulaire de demande d'admission si :

- votre dossier est déjà actif dans le programme demandé;
- vous désirez suivre des cours en tant qu'étudiant libre ou auditeur; dans ce cas, complétez le formulaire d'admission approprié disponible à l'adresse suivante : www.etudier.uqam.ca/admission-en-ligne. Notez qu'un étudiant qui s'est vu refuser l'admission dans un programme ne peut s'inscrire à titre d'étudiant libre ou d'auditeur à des cours de ce même programme.

1) LES CONDITIONS D'ADMISSION
(VOIR AUSSI LES SECTIONS 4 ET 6)

1a Pour être admissible à un programme d'études de premier cycle, il faut satisfaire à l'une des quatre conditions suivantes (notez que tous les programmes n'offrent pas ces quatre possibilités, mais certaines parmi elles). :

- détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) approprié ou un diplôme québécois équivalent;
- être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années de scolarité (ou l'équivalent);
- posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et attestée et être âgé d'au moins 21 ans au 1er janvier pour le trimestre d'hiver, au 1er septembre pour le trimestre d'automne ou au 1er mai pour le trimestre d'été;
- avoir réussi des cours de niveau universitaire reconnus par l'Université, dont la nature et le nombre sont déterminés par le programme visé
  ET
- posséder une maîtrise suffisante de la langue française.

Test de français international (TFI)

Les candidats ayant fait leurs études secondaires à l'extérieur du Québec qui ne satisfont pas les critères attestant de la maîtrise de la langue française devront démontrer leur connaissance du français en joignant à leur demande d'admission le résultat obtenu au Test de français international (TFI).

Pour être jugé admissible dans un programme, le candidat doit atteindre un seuil minimal qui peut varier selon les programmes. S'il est accepté aux programmes demandés, le candidat devra réussir le test de français de l'UQAM. Des exceptions peuvent s'appliquer. Pour connaître le seuil minimal du programme visé, consultez www.etudier.uqam.ca/TFI.

Dans tous les cas, un résultat inférieur à 605 entraînera automatiquement le refus de votre demande.

Le TFI est administré par la firme Educational Testing Service (ETS). Pour connaître les lieux des sessions et pour s'inscrire au test, consultez le site : www.ets.org/global/canada.

Le candidat doit joindre une copie du résultat avec sa demande d'admission.

Un candidat peut soumettre une demande de dispense du TFI à certaines conditions. Le formulaire, dûment rempli et accompagné des pièces requises, doit être joint à la demande d'admission.

www.etudier.uqam.ca/TFI

1b Certains programmes comportent des exigences particulières.

Elles précisent les conditions d'admission ci-dessus ou s'y ajoutent : expérience préalable, test, questionnaire, entrevue, dossier visuel, DEC avec des cours de structure d'accueil, DEC professionnel dans une discipline particulière, etc.

Vérifiez quelles sont ces exigences en consultant le site : www.etudier.uqam.ca/admission.

2) LES PIÈCES REQUISES

Assurez-vous d'inclure toutes les pièces exigées, car **un dossier incomplet retarde le traitement** de la demande d'admission, et peut même entraîner un refus.

2a Dans tous les cas vous devez fournir :

- le formulaire de demande d'admission dûment rempli;
- les frais d'admission en fonction de votre statut au Canada (voir à la page 2) : le coupon pour le paiement par carte de crédit des frais d'admission (voir à la page 2), ou un chèque certifié provenant d'une banque canadienne et en devise canadienne seulement, ou un mandat postal canadien à l'ordre de l'UQAM.
  - vous devez inscrire au verso du chèque certifié ou du mandat postal vos nom, prénom et date de naissance;
  - notez qu'aucun paiement par chèque personnel non certifié ne peut être accepté;
  - le paiement en espèces et par carte de débit est accepté **uniquement** au comptoir du Registrariat;
  - les frais d'admission ne sont pas remboursables.
- une photocopie de votre certificat de naissance (les noms et prénoms du père et de la mère doivent y figurer), pour tous, sauf les cégépiens et ceux ayant déjà étudié à l'UQAM (consultez la section 2b). Notez que vos nom et prénom inscrits sur le formulaire doivent correspondre intégralement à ceux apparaissant sur les documents officiels fournis;
- obligatoirement, une photocopie de votre certificat de citoyenneté ou de votre carte de résident permanent (recto verso), si vous êtes citoyen canadien ou résident permanent, né à l'étranger;
  ET
- toutes les autres pièces requises et décrites aux rubriques 2b, 2c, 2d et 2e, selon les particularités de votre candidature.

2b Si vous suivez actuellement ou avez déjà suivi des cours dans un établissement d'enseignement collégial (cégep ou établissement assimilé) :

Attention : En vertu d'une entente avec les établissements d'enseignement collégial du Québec, l'UQAM se charge d'obtenir les relevés de notes officiels des personnes ayant terminé ou en voie de terminer des études collégiales. Assurez-vous que votre code permanent (code alphanumérique) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) est correctement inscrit sur le formulaire.

Si vous n'avez pas 21 ans et que vous demandez l'admission en vertu de vos études collégiales, vous n'avez pas à fournir d'autres documents. Nous ne pouvons pas considérer l'expérience pertinente pour les personnes de moins de 21 ans, à moins que les politiques d'admission du programme exigent une expérience de travail en plus du DEC.

2c Si vous avez une expérience pertinente pour le programme demandé :

L'original des attestations d'expérience pour chacun des emplois occupés, rémunérés ou bénévoles, pertinents aux études que vous désirez entreprendre. **Les attestations d'expérience doivent obligatoirement être fournies sur feuille en-tête, rédigées et signées par l'employeur**, sinon elles ne pourront être considérées lors de l'étude de votre dossier. Un curriculum vitæ ou un contrat de travail ne sont pas considérés comme une preuve d'emploi. Chacune des attestations d'expérience doit contenir les informations essentielles suivantes :

- le nom de l'entreprise, de l'organisme;
- le type d'entreprise, d'industrie ou de service et une brève description du champ d'activité;
- le type de travail exécuté et le titre précis du poste occupé;
- la durée des emplois occupés, le statut (temps complet ou temps partiel) et le nombre d'heures travaillées par semaine ou au total;
- la nature des activités ou des tâches les plus importantes.

2d Si vous suivez actuellement ou avez déjà suivi des cours universitaires :

- **à l'UQAM :** Vous n'avez pas à fournir les relevés de notes des études faites à l'UQAM. Vous devez toutefois vous assurer d'indiquer correctement votre code permanent (code alphanumérique) à l'UQAM à l'endroit approprié sur le formulaire de demande d'admission.
- **dans un autre établissement universitaire ou dans un autre établissement du réseau de l'Université du Québec :** Une photocopie de vos relevés de notes indiquant les cours que vous avez suivis. Le relevé de notes officiel portant le sceau de l'établissement qui l'a émis et mentionnant les notes obtenues pour les cours suivis doit être expédié directement au Registrariat – Admission de l'UQAM par cet établissement et ce, à votre demande. Au Québec, les universités peuvent expédier les relevés de notes officiels par voie électronique via le BCI.

  Tout relevé de notes provenant d'un établissement d'enseignement hors Québec doit être accompagné d'un document émis par cet établissement permettant d'évaluer la notation utilisée.

2e Si vous suivez actuellement ou avez déjà suivi des études à l'étranger :

- Une copie certifiée conforme à l'original des diplômes et des relevés de notes des études secondaires (première, terminale, examens du baccalauréat) et, s'il y a lieu, des diplômes et relevés de notes de toutes les études universitaires antérieures et des attestations d'emplois pertinentes (voir les conditions d'admission du programme concerné).
- Une copie du résultat au Test de français international (TFI), s'il y a lieu.
- Le formulaire de dispense du TFI, s'il y a lieu, dûment complété et accompagné des pièces requises.

Dans le cadre de sa politique de droits de scolarité, le Gouvernement du Québec demande à tous les Canadiens nés en dehors du Québec de fournir la preuve de leur résidence au Québec, à défaut de quoi ils devront payer un montant forfaitaire en plus des droits de scolarité prévus.

Sont, entre autres, considérées résidentes du Québec, les personnes qui sont nées au Québec, celles qui ont été adoptées par une personne qui avait sa résidence au Québec au moment de l'adoption, celles qui détiennent un CSQ, ou celles pour qui le Québec est le dernier endroit où elles ont eu leur résidence durant 12 mois consécutifs sans être aux études à temps complet. Si votre dossier ne contient pas les documents requis pour établir votre lieu de résidence, vous devrez payer un montant forfaitaire supplémentaire.

Les personnes ne pouvant se prévaloir de la citoyenneté canadienne ou du statut de résident permanent sont assujetties à des frais de scolarité particuliers.

Pour plus d'information sur l'établissement du statut de résident au Québec : www.etudier.uqam.ca/etablissement-statut-resident

3) LE TRAITEMENT DE VOS CHOIX DE PROGRAMMES

Les choix de programmes sont traités et étudiés **en parallèle** et les décisions sont émises, pour chacun des choix, en fonction de l'ordre de traitement de la demande d'admission et non en fonction de l'ordre des choix de programmes.

Une réponse relative à un deuxième ou à un troisième choix expédiée avant celle relative à un premier choix ne signifie pas un refus au premier choix.

Le troisième choix devrait être fait parmi les programmes **non contingentés**, dans le but de vous assurer une place à l'Université.

Vous avez la possibilité de présenter plus d'un formulaire de demande d'admission, pourvu que vous acquittiez les frais d'admission correspondant à chaque formulaire et que vous fournissiez les pièces nécessaires à l'étude de chacun de vos choix de programmes.

Si vous désirez recevoir un accusé de réception, veuillez remplir la carte prévue à cet effet à l'endos de la présente brochure et la joindre à votre demande d'admission en prenant soin de l'affranchir suffisamment.

4) ÉPREUVES D'ADMISSION

Pour certains programmes comportant d'autres exigences qui précisent leurs conditions d'admission (test, questionnaire, entrevue, ou dépôt d'un dossier visuel), votre présence à l'UQAM est obligatoire entre la mi-février et la mi-mai, pour le trimestre d'automne, ou pendant le mois de novembre, pour le trimestre d'hiver. **Pour quelques programmes, une convocation vous parviendra par la poste.** Vous devez donc indiquer, dans la section appropriée du formulaire de demande d'admission, l'adresse de votre lieu de résidence pendant la période de convocation. Si cette adresse est temporaire, veillez à en faire le changement à une date ultérieure. Les candidats avec une adresse hors Québec ne sont généralement pas convoqués.

Exigences particulières de certains programmes

Vous devez consulter les exigences particulières au www.etudier.uqam.ca/exigences-programmes-1er-cycle afin de connaître la procédure à suivre, ainsi que les dates d'audition ou de dépôt des dossiers visuels.

Test de français éliminatoire

Les politiques d'admission à certains programmes comportent l'exigence de réussir un test de français préalablement à l'admission. En cas d'échec ou d'absence au test, votre admission à l'un ou à l'autre programme est automatiquement refusée. Les programmes concernés sont :

Baccalauréats

- Communication (profil Journalisme)
- Communication (profil Relations publiques)
- Éducation préscolaire et enseignement primaire (formation initiale)
- Enseignement en adaptation scolaire et sociale (les deux profils)
- Enseignement du français langue seconde
- Enseignement de l'anglais langue seconde
- Enseignement secondaire (toutes les concentrations)
- Intervention en activité physique (profil enseignement)

Certificat

- Enseignement du français langue seconde

Les personnes tenues de réussir *l'Épreuve uniforme de français du collégial langue d'enseignement et littérature* pour l'obtention de leur diplôme d'études collégiales ne sont pas convoquées par l'UQAM, de même que celles ayant droit à l'une des exemptions prévues par la politique en vigueur.

www.etudier.uqam.ca/politique-langue-francaise

1 DEMANDE D'ADMISSION

Études de premier cycle

IDENTIFICATION

Nom de famille à la naissance

Prénom usuel

Date de naissance (Jour / Mois / Année)

Sexe

☐ Féminin ☐ Masculin

Code permanent (alphanumérique) si vous avez déjà étudié à l'UQAM

Code permanent (alphanumérique) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Nº d'assurance sociale

Le NAS n'est pas obligatoire. Il est requis si vous désirez recevoir un reçu pour fins d'impôt.

Citoyenneté

☐ Canadienne ☐ Autre (précisez)

Statut au Canada

☐ Citoyen canadien ☐ Premières Nations ou Inuit

☐ Résident permanent ☐ Visa diplomatique

☐ Permis d'études ☐ Permis de séjour temporaire

☐ Permis de travail ☐ Réfugié

Si vous n'êtes pas né au Québec, veuillez vous référer au texte de l'encadré gris de la page 4.

Lieu de naissance (ville)

Pays de naissance

Nom de famille du père à la naissance

Prénom usuel du père

Nom de famille de la mère à la naissance

Prénom usuel de la mère

Langue d'usage (Langue parlée le plus souvent à la maison)

☐ Français

☐ Anglais

☐ Autre (précisez) _____

Langue maternelle (Première langue apprise et encore comprise)

☐ Français

☐ Anglais

☐ Autre (précisez) _____

Téléphone

Ind. régional Numéro

Téléphone - autre

Ind. régional Numéro Poste

Courriel

Adresse de correspondance

Numéro civique Type et nom de la rue Direction de rue Nº d'appartement ou d'unité

Municipalité Pays (si autre que le Canada) Code postal

Adresse où vous résidez actuellement (si différente de l'adresse de correspondance)

Numéro civique Type et nom de la rue Direction de rue Nº d'appartement ou d'unité

Municipalité Pays (si autre que le Canada) Code postal

2

DEMANDE D'ADMISSION
Études de premier cycle

PROGRAMMES DEMANDÉS

Veuillez consulter les dates limites d'admission : www.etudier.uqam.ca/dates

Je désire entreprendre mes études au trimestre : ☐ Hiver ☐ Été ☐ Automne ☐☐☐☐ Année

Premier choix

☐☐☐☐

Si les sections suivantes ne s'appliquent pas à votre cas, passez à la dernière page du formulaire.

3

DEMANDE D'ADMISSION

Études de premier cycle

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Les relevés de notes officiels portant les sceaux de l'établissement qui les ont émis et mentionnant les notes obtenues pour les cours suivis **doivent être expédiés directement au Registrariat – Admission de l'UQAM par ces établissements et ce, à votre demande.** Tout relevé de notes provenant d'un établissement d'enseignement hors Québec doit être accompagné d'un document émis par cet établissement permettant d'évaluer la notation utilisée.

☐ **Grade ou diplôme le plus récent entrepris ou complété**

☐ Obtenu ☐ À obtenir

☐ Ne sera pas obtenu

Nom du diplôme

Discipline ou spécialisation

Institution où vous avez poursuivi vos études en vue de l'obtention de ce diplôme

Pays (si à l'extérieur du Canada)

Période de fréquentation

De (année) à (année)

Date d'obtention

Mois Année

Nombre de crédits complétés

☐ **Autre grade ou diplôme entrepris ou complété**

☐ Obtenu ☐ À obtenir

☐ Ne sera pas obtenu

Nom du diplôme

Discipline ou spécialisation

Institution où vous avez poursuivi vos études en vue de l'obtention de ce diplôme

Pays (si à l'extérieur du Canada)

Période de fréquentation

De (année) à (année)

Date d'obtention

Mois Année

Nombre de crédits complétés

RENSEIGNEMENTS SUR LES EMPLOIS

Il est essentiel de joindre les attestations des employeurs ou des responsables. En plus de confirmer la durée et la nature des emplois occupés, les attestations doivent contenir une brève description des fonctions ou des tâches accomplies. **Un curriculum vitæ ou un contrat de travail ne peut d'aucune manière être considéré comme une preuve d'emploi. L'absence d'attestation(s) peut entraîner le refus d'admission.**

Nom de l'employeur

Fonction occupée

Durée de l'emploi

de Mois Année

à Mois Année

☐ Emploi rémunéré ☐ Stage ☐ Bénévolat ☐ Temps complet ☐ Temps partiel

Nom de l'employeur

Fonction occupée

Durée de l'emploi

de Mois Année

à Mois Année

☐ Emploi rémunéré ☐ Stage ☐ Bénévolat ☐ Temps complet ☐ Temps partiel

Nom de l'employeur

Fonction occupée

Durée de l'emploi

de Mois Année

à Mois Année

☐ Emploi rémunéré ☐ Stage ☐ Bénévolat ☐ Temps complet ☐ Temps partiel

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 4

Veuillez indiquer toute autre expérience, différente d'un emploi, qui vous semble pertinente à votre demande d'admission. Il peut s'agir de publications, de recherches, de contributions intellectuelles ou professionnelles.

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE SIGNER

J'ai pris connaissance des renseignements ci-joints concernant la ***Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.*** Je consens à ce que l'UQAM transmette aux parties énumérées dans les instructions d'admission les informations qui y sont décrites.*

Signature du candidat

Date

J'autorise les établissements d'enseignement collégial que j'ai fréquentés, ainsi que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) à communiquer à l'UQAM, par l'entremise du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), les relevés de notes nécessaires à l'évaluation de mon dossier. J'autorise, en tout temps, les établissements d'enseignement que j'ai fréquentés, au Québec ou ailleurs, à transmettre à l'UQAM, copie officielle des documents nécessaires à l'évaluation de mon dossier en vue d'une admission, d'une inscription ou d'une reconnaissance d'acquis, ou de tout autre document versé à mon dossier à ces fins et ce, même si les documents qui ont déjà été déposés à mon dossier étaient des originaux.

J'autorise l'UQAM à transmettre au BCI les renseignements nécessaires à la gestion des admissions et à la production de statistiques qui pourraient requérir le couplage des fichiers d'établissements. En vertu d'une entente autorisée par la Commission d'accès à l'information, les renseignements nécessaires à la création et à la validation du code permanent seront transmis au MEES; j'autorise l'UQAM à obtenir du MEES ces renseignements. J'autorise aussi que les renseignements nécessaires à la gestion des admissions relatifs à l'établissement fréquenté, et ceux sur la citoyenneté pour établir mes droits de scolarité, puissent faire l'objet d'une validation auprès du MEES. J'autorise également le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) à transmettre à l'UQAM la confirmation de l'émission, le cas échéant, d'un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) à mon nom. Je déclare que les renseignements donnés dans ce formulaire sont exacts et je m'engage à respecter les règlements de l'UQAM.

Signature du candidat

Date

Je déclare que les renseignements donnés dans ce formulaire sont exacts et je m'engage à respecter les règlements de l'UQAM.

Signature du candidat

Date

*En cas d'opposition, remplir, signer et joindre la déclaration d'opposition.

5) LES DÉCISIONS POSSIBLES

Pour chaque programme demandé, vous recevrez l'une des décisions suivantes :

Admission définitive

Le Registrariat – Admission vous fait parvenir une offre définitive dès qu'il a la preuve que vous remplissez les conditions d'admission.

Admission conditionnelle

Le Registrariat – Admission vous fait une offre conditionnelle s'il n'a pas la preuve que vous remplissez toutes les conditions exigées par la politique d'admission du programme choisi. Vous pourrez quand même procéder à votre inscription (choix de cours). Toutefois, vous devrez satisfaire à une ou plusieurs exigences dans les délais prescrits (voir la section 6).

Admission avec restriction

Les personnes admises à tous les programmes de baccalauréat et de majeure ainsi qu'à certains programmes de certificat et de mineure peuvent être tenues de se soumettre à un test vérifiant leur connaissance du français écrit ou de faire la preuve de leur réussite d'un test de français reconnu (cégep ou université québécoise).

Le Registrariat – Admission vous convoquera au test au cours du mois suivant le début des cours, à moins que vous n'ayez déjà échoué ce test. Dans ce cas, aucune convocation ne vous sera expédiée et l'exigence de réussir le cours LIN1002 demeurera.

Décision différée

Le Registrariat – Admission rend une décision différée lorsqu'il ne peut se prononcer définitivement sur votre demande d'admission. Une décision sera rendue lorsque le Registrariat – Admission aura reçu les informations manquantes. Notez que, si un délai pour fournir des documents est imposé, vous devez le respecter; à l'échéance de ce délai, si les pièces manquantes n'ont toujours pas été reçues, un refus pour dossier incomplet pourra être prononcé.

Liste d'attente

Dans le cas des programmes contingentés, votre candidature peut être mise en attente : un rang vous est alors attribué. Si le nombre de désistements le permet, vous recevrez une offre d'admission définitive ou conditionnelle, selon votre dossier.

Refus

Le Registrariat – Admission vous fera connaître la ou les raison(s) du refus.

Vous n'avez pas à répondre à l'offre d'admission. Toutefois, l'offre d'admission n'est **valide que si elle est suivie d'une inscription** (choix de cours) au trimestre pour lequel elle a été prononcée. La personne qui ne s'inscrit pas ou qui annule tous ses cours lors du premier trimestre pendant la période de modification de choix de cours (durant les six premiers jours du trimestre), doit refaire une demande d'admission et satisfaire aux exigences du programme concerné. Vous recevrez sous pli séparé, les documents nécessaires pour effectuer votre choix de cours.

6) LE DÉLAI ACCORDÉ POUR REMPLIR LES CONDITIONS

Si vous êtes admissible en vertu d'un diplôme à obtenir :

DEC :

↘ Vous devez avoir réussi tous les cours requis et avoir satisfait à toutes les exigences requises pour l'obtention de ce diplôme, **avant le début du premier trimestre**. Le Registrariat de l'UQAM peut accepter l'octroi d'un délai additionnel d'un trimestre afin que les candidats en provenance des cégeps puissent faire la preuve de l'obtention du DEC. Certaines restrictions s'appliquent, consultez : www.etudier.uqam.ca/admission-conditionnelle-dec.

Certificat ou baccalauréat :

↘ **Avant le début du premier trimestre,** il ne doit pas vous rester plus de neuf crédits à réussir pour obtenir ce diplôme. Vous devrez compléter celui-ci à l'intérieur des délais prescrits (maximum de trois trimestres incluant celui d'été). Certains programmes peuvent exiger l'obtention du diplôme avant le début du premier trimestre.

Si vous devez suivre des cours d'appoint :

Si des cours d'appoint vous sont imposés, vous devrez réussir ceux-ci dans les délais prescrits par les conditions d'admission du programme concerné. Si ces cours sont suivis ailleurs qu'à l'UQAM, vous devrez vous-même faire la preuve de leur réussite.

Note :
La personne ayant bénéficié d'un délai pour remplir une ou des conditions d'admission imposées lors d'une demande d'admission antérieure ne bénéficiera que du délai résiduel si le nouveau programme auquel elle souhaite être admise comporte la ou les mêmes conditions. Veuillez consulter les politiques d'admission spécifiques aux programmes choisis.

Déclaration d'opposition

Par la présente, je m'oppose à la transmission, le cas échéant, de mon adresse, de mon numéro de téléphone, de ma date de naissance, de l'identification de mon programme, de mon code permanent ou de mon statut
(COCHEZ)

NE PAS REMPLIR S'IL N'Y A PAS D'OPPOSITION

- ☐ a à une association étudiante reconnue par l'UQAM, aux fins de permettre à une telle association, de m'identifier ou de communiquer avec moi;
- ☐ b aux Services à la vie étudiante, aux fins de constitution d'un répertoire électronique des étudiants de l'UQAM;
- ☐ c à un organisme gouvernemental ou paragouvernemental, ou à une entreprise, à des fins de recrutement de candidats en vue d'une offre d'emploi ou de diffusion d'information non commerciale;
- ☐ d au collège où j'ai terminé mes études, à des fins statistiques;
- ☐ e à une corporation ou un à organisme professionnel, à des fins d'inscription à cette corporation ou à cet organisme;
- ☐ f à la Fondation de l'UQAM, aux fins de lui permettre de communiquer avec moi;
- ☐ g à une association des diplômés aux fins de lui permettre de communiquer avec moi;
- ☐ h dans le cas des étudiants non québécois, à l'assureur offrant une couverture médicale, au gouvernement canadien, au gouvernement du Québec, à l'organisme subventionnaire ou aux représentants accrédités du gouvernement en cause, aux fins de confirmer mon statut;

et, outre les renseignements indiqués ci-dessus,

- ☐ i à un organisme subventionnaire, aux fins de repérage de candidats à l'attribution d'une bourse ou de confirmation de mon régime d'études;
- ☐ j à un chercheur, membre de l'UQAM, aux fins d'une recherche nécessaire à la poursuite de ses travaux; je m'oppose aussi à la transmission de tout autre renseignement d'identité nécessaire à l'objet de la recherche.

Avant d'expédier votre demande d'admission :

- Assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions et joint toutes les pièces requises (reportez-vous aux sections 1b et 2).
- Un dossier incomplet retarde le traitement de la demande d'admission et peut même entraîner un refus (reportez-vous à la section 5, Décision différée).
- Vous devrez joindre la fiche d'identification personnelle à chaque envoi sous pli séparé. Elle est disponible à l'adresse suivante : www.etudier.uqam.ca/admission-formulaires.
- Vos nom, prénom et date de naissance doivent être clairement indiqués sur chaque pièce envoyée sous pli séparé.
- Le Registrariat – Admission vous rappelle que la décision sera rendue uniquement en fonction des pièces fournies.

7) LES RECOURS À LA SUITE D'UN REFUS

Si votre demande d'admission a été refusée, vous pouvez demander la révision de la décision, **mais seulement dans le cas où** vous estimez que le processus d'admission et de sélection n'a pas été appliqué correctement et qu'il y a eu vice de forme. Cette demande de révision ne peut, par exemple, être basée sur votre seule volonté d'être admis au programme. La demande de révision reçue dans les délais prescrits sera soumise au comité de révision du programme concerné. À la suite de la révision, le Registrariat – Admission vous transmettra la décision finale prise par ce comité.

La démarche à entreprendre est la suivante :

1. Vous devez demander la révision par écrit, en adressant votre demande à la direction du Registrariat – Admission dans les dix jours ouvrables (le cachet de la poste faisant foi) suivant la réception de la lettre vous communiquant le refus. Vous devez exposer avec précision les motifs qui vous incitent à croire que le processus d'admission et de sélection n'a pas été appliqué correctement. Vous devez joindre à votre demande un chèque certifié ou un mandat-poste à l'ordre de l'Université du Québec à Montréal. Vous pouvez également acheminer votre demande par voie électronique à registrariat@uqam.ca avec le coupon de paiement par carte de crédit.
2. Si le comité de révision conclut que le processus d'admission et de sélection n'a effectivement pas été appliqué correctement et qu'il y a vice de forme, votre dossier sera réétudié, la décision du comité de révision et le chèque certifié ou le mandat-poste vous seront transmis. Pour les frais, consultez : www.etudier.uqam.ca/etudes-dossiers.
3. L'enveloppe et la lettre doivent porter la mention : «Révision de la décision».
4. Vos nom, prénom, date de naissance et le titre du programme concerné doivent être clairement indiqués sur la lettre de demande de révision.

Aucune pièce additionnelle ne peut être jointe à la demande de révision dans le cas d'un programme contingenté.

www.etudier.uqam.ca/traitement-demandes

8) INFORMATION AUX CANDIDATS

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1)

- Conformément aux stipulations de l'article 65 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, l'UQAM vous informe, par la présente, que les renseignements nominatifs qu'elle vous demande de lui communiquer de même que ceux qu'elle consignera à votre dossier par la suite sont confidentiels. Ils serviront à la gestion de vos études et de votre participation à divers organismes de l'UQAM par les personnes habilitées à le faire aux termes du Règlement sur la confidentialité des renseignements nominatifs que l'on peut se procurer au Secrétariat des instances de l'UQAM.
- Les renseignements recueillis à l'occasion de votre admission ont un caractère obligatoire et quiconque refuse de les fournir ne peut être admis à l'UQAM.
- Vous pouvez vous prévaloir du droit à l'accès à votre dossier au Registrariat et dans l'unité de rattachement de votre programme, aux heures d'ouverture des bureaux et en présence d'un membre du personnel de l'unité. La loi vous assure également le droit de rectification d'un renseignement versé à votre dossier. Avant d'exercer ces droits en vertu des dispositions de cette loi, il est suggéré de vous adresser au responsable de la tenue des dossiers. Au besoin, on peut adresser une requête au Secrétariat général, à titre de responsable, à l'UQAM, de l'application de la loi, pavillon Athanase-David, local D-4600.
- L'apposition de votre signature à l'endroit prévu à cet effet sur le formulaire de demande d'admission exprime votre consentement à la transmission de votre adresse, de votre numéro de téléphone, de votre date de naissance et de l'identification de votre programme ou de votre statut à des organismes ou à des personnes qui nous en font la demande aux fins spécifiques libellées au verso.
- Le consentement ci-dessus évoqué est révocable en tout temps au moyen de la déclaration d'opposition ci-jointe.
- Quiconque désire s'opposer à la transmission d'éléments d'information, sous l'une ou l'autre des rubriques mentionnées au verso, doit remplir la déclaration d'opposition et joindre celle-ci lors du dépôt du formulaire de demande d'admission.

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1)

ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES

NE PAS ENVOYER CETTE DÉCLARATION
S'IL N'Y A PAS D'OPPOSITION

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Province / pays _____

Code postal _____ Numéro de téléphone _____

Code permanent (à l'usage de l'UQAM) | | | | | | | | | | | | |

Date de naissance | | | | | | | | |
Jour Mois Année

Signature _____ Date | | | | | | | | |
Jour Mois Année

Accusé de réception

Si vous désirez que le Registrariat – Admission de l'UQAM accuse réception de votre demande d'admission, veuillez remplir le verso de la carte ci-contre, l'affranchir, la découper et la joindre à vos documents d'admission. Sur réception de votre demande, le Registrariat – Admission retournera cette carte par la poste à titre d'accusé de réception.

Université du Québec à Montréal
Registrariat – Admission

Nous accusons réception de votre demande d'admission. Elle sera traitée dans les meilleurs délais avec toute l'attention nécessaire. Nous vous remercions de l'intérêt que vous manifestez pour l'UQAM.

Le personnel du Registrariat – Admission

Si vous avez ou pensez avoir une déficience fonctionnelle, telle que définie par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et que vous nécessitez des allocations pour des besoins particuliers, veuillez compléter les informations ci-contre et retourner le coupon à l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap des Services à la vie étudiante.

Pour plus de détails :

www.vie-etudiante.uqam.ca

www.education.gouv.qc.ca

Université du Québec à Montréal
Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap
Services à la vie étudiante

Si vous avez des incapacités liées à une déficience, veuillez compléter ce coupon et le retourner à l'Accueil et au soutien aux étudiants en situation de handicap des Services à la vie étudiante. Ces informations nous permettront de vous contacter afin de vous informer des services offerts et des procédures à suivre pour pouvoir bénéficier des ressources humaines et matérielles dont vous aurez besoin pour mener à terme votre projet d'études. (*Veuillez écrire en lettres moulées.)*

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nature de vos incapacités :

☐ Auditive ☐ Motrice ☐ Visuelle ☐ Autre : _____

Pour obtenir des informations sur les Citadins de l'UQAM, veuillez compléter cette carte, l'affranchir et nous la retourner à l'adresse indiquée.

Les Citadins, équipes de compétition représentant l'UQAM, se démarquent dans huit sports sur la scène universitaire.

En tant que membre de l'Alliance Sport-Études, l'UQAM supporte les étudiants athlètes en les aidant à allier pratique sportive de haut niveau et réussite académique.

www.sports.uqam.ca
www.citadins.uqam.ca

CENTRE SPORTIF UQAM

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

Je désire mettre à profit mon expérience de la compétition en tant qu'étudiant-athlète de haut niveau (précisez votre niveau) : _____

En participant au programme de sport interuniversitaire canadien offert à l'UQAM :

☐ Basketball féminin ☐ Basketball masculin ☐ Cross-country/athlétisme
☐ Soccer féminin ☐ Soccer masculin

En participant au programme de sport interuniversitaire québécois offert à l'UQAM :
☐ Badminton ☐ Cheerleading ☐ Volleyball féminin
☐ Autre sport (précisez) : _____

UQÀM **Registrariat – Admission**
Université du Québec à Montréal
Case postale 6190, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4N6
CANADA

Veuillez affranchir suffisamment

Nom .....

Adresse .....

.....

Code postal .....

Veuillez affranchir suffisamment

Université du Québec à Montréal
Services à la vie étudiante
Accueil et soutien aux étudiants
en situation de handicap
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
CANADA

Veuillez affranchir suffisamment

Université du Québec à Montréal
Centre sportif
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
CANADA

Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le Registrariat – Admission

Téléphone
514 987-3132

Télécopieur*
514 987-8932

Courriel*
registrariat@uqam.ca

** Aucune demande d'admission transmise par télécopieur ou par courriel ne sera considérée.*

Adresse postale
Université du Québec à Montréal
Registrariat – Admission
Case postale 6190
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4N6
CANADA

Adresse géographique
Université du Québec à Montréal
Pavillon J.-A.- DeSève
320, rue Sainte-Catherine Est
Rez-de-chaussée, local DS-R110
Montréal (Québec)
Métro Berri-UQAM

** La fiche d'identification personnelle doit être jointe à chaque envoi sous pli séparé.*

www.etudier.uqam.ca/admission

Le contenu de ce document, basé sur les renseignements à jour le 4 janvier 2019, peut être modifié sans préavis.

Dans le seul but d'alléger le texte, le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination.